

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, en Afrique du Sud, ou au Japon.

Communiqué de presse

Réalisation de l'acquisition par CAMLIN FINE SCIENCES du bloc majoritaire d'actions de Vinpai

Mumbai (Inde), 27 novembre 2025 – 19 h CET

Dans le prolongement des annonces des 13 mars, 24 juin, 29 septembre, et 25 novembre derniers, CAMLIN FINE SCIENCES LIMITED, groupe indien de premier plan en solutions de conservation, d'ingrédients aromatiques et de santé & bien-être, coté sur le National Stock Exchange of India Ltd and BSE Ltd. à Mumbai (Inde) ("CFSL") a réalisé ce jour l'acquisition, par voie d'apports en nature, d'une participation majoritaire dans le capital social de Vinpai (ISIN: FR001400AXT1; mnémonique : ALVIN) représentant 78,68% du capital social et 84,89% des droits de vote de Vinpai, au prix de 3,60 euros par action Vinpai (l'"**Acquisition du Bloc**") auprès d'actionnaires majoritaires de VINPAI (les "**Cédants**").

A l'issue de l'Acquisition du Bloc, CFSL détient 78,68% du capital social et 75,06% des droits de vote de Vinpai et a ainsi franchi le seuil légal de 50% du capital ou des droits de vote de Vinpai¹.

Par conséquent, en application des dispositions des articles 234-2 et 235-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), **CFSL déposera mi-décembre au plus tard², auprès de l'AMF, un projet d'offre publique d'achat simplifiée en numéraire sur le solde des actions composant le capital social de VINPAI (l'"OPAS) au même prix que celui de l'Acquisition du Bloc.**

Comme indiqué dans le précédent communiqué de presse de CFSL, l'attribution aux Cédants des actions nouvelles de CFSL émises en contrepartie du paiement de l'Acquisition de Bloc (les "**Actions Nouvelles CFSL**") interviendra le 30 novembre prochain.

Dans l'hypothèse où, à l'issue de l'OPAS, le nombre d'actions Vinpai non-présentées à l'OPAS par les actionnaires minoritaires de Vinpai ne représenterait pas plus de 10% du capital et des droits de vote de Vinpai, **CFSL a l'intention de demander à l'AMF la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire des actions Vinpai du marché Euronext Growth à Paris.**

Par ailleurs, CFSL précise qu'elle procédera, dans les prochains jours, à la conversion de ses obligations convertibles émises le 20 octobre dernier³ (les "**Obligations Convertibles**") entraînant ainsi l'émission de 1 100 000 actions nouvelles ordinaires de Vinpai au profit de CFSL.

Par conséquent, à l'issue de l'Acquisition du Bloc et de la conversion des Obligations Convertibles, CFSL détiendra 83,82% du capital social et 80,86% des droits de vote de Vinpai.

Partenaires de CFSL :

Établissement présentateur

Conseil juridique



FONTAINE
AVOCATS

¹ En application des dispositions de l'article L. 433-3 I, du Code monétaire et financier, CFSL adressera dans le délai légal imparti une déclaration de franchissement du seuil de 50% auprès de l'AMF.

² Cf : Communiqué de presse de CFSL du 25 novembre 2025

³ Cf : Communiqué de presse de Vinpai du 20 octobre 2025

 **Registered Office:**

Camlin Fine Sciences Limited, Floor 2 to 5, In G.S. Point, CST Road, Kalina, Santacruz (East), Mumbai 400 098.
CIN: L74100MH1993PLC075361

Pour plus d'informations sur CFSL: www.camlinfs.com

Contacts

Camlin Fine Sciences Limited

Relations investisseurs

corporate@camlinfs.com

T.: +91 22 6700 1000 -Ext. 402

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat des actions Vinpai dans un quelconque pays, et il n'y aura aucune vente d'actions dans un état ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet état ou de cette juridiction.

La distribution de ce document peut, dans certaines juridictions, être limitée par les législations locales. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces éventuelles restrictions locales et de les respecter.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « **Règlement Prospectus** »). Toute décision d'achat d'actions doit être prise uniquement sur la base des informations publiquement disponibles sur la Société.

En France, l'émission des obligations convertibles en actions Vinpai décrite ci-dessus a été réservée à un investisseur entrant dans la catégorie de bénéficiaires définie dans la seizième résolution de l'assemblée générale de la Société du 26 juin 2024, en conformité avec l'article L. 228-91 du code de commerce et les dispositions réglementaires applicables. En application des dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (l'**AMF**) et des articles 1(4) et 3 du Règlement Prospectus, l'émission en question ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus approuvé par l'AMF.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient s'adressent et sont destinés uniquement aux personnes situées (x) en dehors du Royaume-Uni ou (y) au Royaume-Uni, qui sont des « investisseurs qualifiés » (tel que ce terme est défini dans le Règlement Prospectus qui fait partie du droit interne en application du *European Union (Withdrawal) Act 2018*) et (i) qui sont des professionnels en matière d'investissements (« *investment professionals* ») au sens de l'article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005*, tel que modifié (le « **Financial Promotion Order** »), (ii) qui sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) du Financial Promotion Order (« *high net worth companies, unincorporated associations etc.* ») ou (iii) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du *Financial Services and Markets Act 2000*) peut être légalement communiquée ou transmise (les personnes mentionnées aux paragraphes (y)(i), (y)(ii) et (y)(iii) étant ensemble dénommées, les « **Personnes Habilites** »). Toute invitation, offre ou accord en vue de la souscription ou l'achat de titres financiers objet du présent communiqué est uniquement accessible aux Personnes Habilites et ne peut être réalisé(e) que par les Personnes Habilites. Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilites et ne peut être utilisé par toute personne autre qu'une Personne Habilitee.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Vinpai aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du **U.S. Securities Act de 1933**, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** »), étant précisé que les actions Vinpai n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et la Société n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions Vinpai aux Etats-Unis.

Registered Office:

Camlin Fine Sciences Limited, Floor 2 to 5, In G.S. Point, CST Road, Kalina, Santacruz (East), Mumbai 400 098.
CIN: L74100MH1993PLC075361

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, en Australie, au Canada, en Afrique du Sud, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada, de l'Afrique du Sud ou du Japon.

 **Registered Office:**

Camlin Fine Sciences Limited, Floor 2 to 5, In G.S. Point, CST Road, Kalina, Santacruz (East), Mumbai 400 098.
CIN: L74100MH1993PLC075361